

ANNEXE COMPTABLE ABRÉGÉE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2024 au 30/11/2025.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au 30/11/2025 est de **71 450,88 €**.
Le compte de résultat de l'exercice présente un excédent de **871,33 €**.

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	1
2	Règles et méthodes comptables	1
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	4
5	État des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	État des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

Après inventaire, le matériel dont l'achat a été réalisé ces cinq dernières années et dépassant la valeur unitaire de 500€ TTC a été saisi en immobilisation.

Tous les actifs sont désormais inscrits au bilan : Défigeur, gaufrier, extracteur et projecteur.

Le miel récolté au rucher école que nous fournissons aux Jardins de Brocéliande, conformément à la convention signée, est valorisé au titre de Dons en nature.

Les montants que le syndicat collecte auprès de ses adhérent.es au profit de fournisseurs et des fédérations apicoles (Unaf et Sna) n'apparaissent plus dans le compte de résultat : ils sont désormais enregistrés en compte de tiers.

Des souscriptions au contrat au Eco-Contribution n'ont pas pu être reversées à l'Unaf faute de numéro de Siret. S'agissant de montant très faible, variant de 0,2€ à 0,5€ chacun, le conseil d'administration a voté la transformation de cette somme, d'un montant de 41,1€, en Dons au syndicat.

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 ans,
- Agencements et installations générales 10 ans,
- Matériel de bureau 5 ans,
- Matériel de transport 5 ans,
- Mobilier 5 ans,
- Concessions et logiciels 3 ans,
- Matériel informatique 3 ans.

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acquisitions	Sorties	Fin d'exercice
- Logiciels, licences, site internet				
Total immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations générales, agencement	3 900,00 €			3 900,00€
- Matériel de transport et équipement	2 667,50 €			2 667,50 €
- Matériel de bureau		643,90 €		643,90 €
- Matériel informatique				
- Mobilier				
Total immobilisations corporelles				
- Participations				
- Dépôts et cautionnements				
- Prêts				
Total immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 567,50 €			7 211,40 €

4 - Tableau des amortissements

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Diminution	Amortissement
- Logiciels, licences, site internet				
Total immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations générales, agencement	3 900,00 €			3 900,00 €
- Matériel de transport	1 740,46 €	533,50 €		2 273,96 €
- Matériel de bureau		107,33 €		107,33 €
- Matériel informatique				
- Mobilier				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL DES AMORTISSEMENTS		640,83 €		6281,29 €

5 - État des créances

Le syndicat possède une créance de 176,11 € auprès de l'un de ses fournisseurs.

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges.

7 - État des dettes

Le syndicat a une dette de 82,75 € auprès de l'un de ses fournisseurs.

Le syndicat n'a pas d'emprunts.

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

Le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNÉE	
Cotisations	10 175,00 €
- Reversement cotisations	-80,00 €
Dons	497,10 €
Subventions reçues	0,00 €
Autres produits d'exploitation (*)	6 109,61 €
Produits financiers	731,06 €
Produits exceptionnels	
TOTAL DES RESSOURCES	17 432,77 €

(*) Rucher école, Animation scolaire, Revente produits apicoles

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10 - Contributions volontaires et dons en nature

Personnel bénévole : cours apiculture, entretien du rucher et animation scolaire.			
Bénévoles	Nombre d'heures	Coût horaire	Total
7	204	11,88 € (*)	2423,52 €

(*) Coût horaire smic brut 2025

Mise à disposition gratuite de bien : Jardins de Brocéliande			
Pot de Miel	Capacité	Prix au Kg	Total
120	500g	15€	900 €